

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014  
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45  
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45  
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h  
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique  
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel  
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas  
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa  
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30  
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45  
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30  
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

#### **EXCUSES :**

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

#### **LA SEANCE EST OUVERTE**

**Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) - Versement d'une subvention  
de fonctionnement pour 2014 - Décision**

Monsieur PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Fondée en juillet 2009 par la Mairie de Bordeaux, la Communauté urbaine de Bordeaux et le Conseil Régional d'Aquitaine, la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) s'efforce tout au long de l'année, à Bordeaux et dans toute l'Aquitaine, de réaliser ses missions afin d'œuvrer à une meilleure compréhension des institutions et des cultures européennes par les citoyens.

Ses missions répondent aux finalités suivantes :

- Promouvoir le « processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe » (article 1<sup>er</sup> du traité sur l'Union européenne) en oeuvrant à une meilleure connaissance des cultures européennes dans leur diversité ;
- Construire l'Unité de l'Europe en contribuant à une meilleure compréhension des institutions européennes par les citoyens et en aidant ceux-ci à se les approprier ;
- Expliciter les dynamiques et enjeux européens ;
- Rendre l'Europe concrète dans le quotidien de chaque citoyen ;
- Contribuer au rayonnement européen de Bordeaux et de l'Aquitaine.

Trois missions d'égale importance :

- 1 – Former et informer le public sur l'Europe et les politiques européennes ;
- 2 – Proposer des animations à caractère européen et citoyen et fédérer les acteurs culturels européens dans la région ;
- 3 – Faire de la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine un lieu ressource, qui offre une aide au montage de projets européens tout en répondant elle-même à des appels à projets.

La MEBA, de par sa politique active de partenariats, participe à la fédération des acteurs de dimension européenne sur le territoire d'intervention. Ses activités se concentrent sur deux axes majeurs :

➔ politique de sensibilisation et de formation sur l'Europe : la MEBA comptabilise de nombreuses heures de formation auprès d'adolescents et de jeunes adultes, d'éventuels bénéficiaires du Service Volontaire Européen et auprès de professionnels. Sur ce même axe, la MEBA poursuit sa politique de sensibilisation auprès des enfants par l'animation d'ateliers de découverte d'un pays européen deux mercredi par mois.

Depuis 2011, la MEBA organise également des conférences-débat ouvertes au grand public sur une thématique précise, et anime une émission hebdomadaire sur Radio Campus « pauses européennes ».

➔ politique d'animation européenne au niveau local : l'événement fédérateur de la MEBA prend corps en mai pour la Fête de l'Europe, qui, en 2014, a rassemblé plus de 6 000 participants, et qui comprend depuis 2012 le village européen, installé sur les Quais de Bordeaux, avec plus de 200 partenaires (dont La Cub).

Depuis l'année 2013, qui a marqué une nouvelle étape dans le partenariat Cub/MEBA, plusieurs initiatives ont permis de collaborer. La Cub s'appuie désormais systématiquement sur la MEBA pour organiser ses cafés polyglotte et a identifié des projets collaboratifs, inscrits dans le programme de travail de la MEBA :

- la journée sur le multilinguisme : "demain la métropole polyglotte : perspectives, enjeux et pratiques" initialement programmée le 5 décembre 2013, la Cub et la MEBA ont convenu d'un report de cet événement, compte tenu de la période pré-électorale qui rendait difficile son organisation et des retours insuffisants des universitaires.  
Cette manifestation est conservée dans le programme de travail 2014-2015, et la MEBA s'est à nouveau saisi de ce projet.
- le forum des élus locaux : Inscrite au programme de travail de la MEBA, la Cub a immédiatement souscrit à cette initiative. S'adressant aux élus girondins, ce forum serait organisée en partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général de la Gironde (à confirmer).  
Le 1er forum pourrait être consacré aux traditionnelles idées reçues sur l'Europe, en proposant trois séquences de discussion : l'Europe est-elle anti-démocratique ?, L'Europe est-elle responsable de la crise ?, L'Europe est-elle trop lointaine ?  
Ce forum doit prendre place dans la programmation, en veillant aux respect des périodes électorales (régionales et cantonales).
- Fête de l'Europe 2014 La Cub a participé pour la 2ème année au village européen organisé par la MEBA les 9 et 10 mai sur les quais de Bordeaux (à proximité de la maison écocitoyenne). Sur le thème du gaspillage alimentaire, la Cub a proposé un stand autour de sa politique de valorisation et de prévention des déchets, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets.  
Le village européen a également été l'occasion de proposer un café polyglotte aux personnes qui souhaitent échanger en langues étrangères, sur le même format que les éditions précédentes.

Pour soutenir l'association dans la réalisation de ses missions, la Communauté urbaine de Bordeaux adhère à cette association comme membre de droit. A ce titre, elle s'engage à lui verser une subvention de fonctionnement à hauteur de 66 000 € au titre de l'année 2014.

Un projet de convention reprenant ces engagements mutuels, et le budget prévisionnel 2014 de la MEBA sont annexés à la présente délibération. Ce dernier faisant apparaître la part versée par les co-financeurs, comme précisée ci-dessous.

<b>Co-financement (en Euros)</b>	
Conseil Régional d'Aquitaine	25 000.00
Communauté urbaine de Bordeaux	66 000.00
Mairie de Bordeaux	66 000.00
Fonds européens	7 400.00
Autres établissements publics (FFME)	1 200.00
<b>TOTAL</b>	<b>165 600.00</b>

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** la demande de subvention d'un montant de 66 000 €, établie par la MEBA en date du 19 mai 2014,

**VU** la délibération n° 2012/0010 du Conseil de Communauté en date du 20 janvier 2012 adoptant la signature des contrats de co-développement,

**VU** la fiche action n° 0089 du contrat de co-développement de Bordeaux relative au soutien financier accordé à la MEBA,

**VU** les statuts de l'association,

**ENTENDU le rapport de présentation**

**CONSIDERANT QUE**

La subvention de fonctionnement demandée par la MEBA répond aux objectifs de La Cub en matière d'affaires européennes,

**DECIDE**

**Article 1 :**

D'accorder une subvention de fonctionnement de 66 000 € à la MEBA au titre de l'année 2014,

**Article 2 :**

D'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches à cet effet et notamment, à signer la convention ci-annexée avec la MEBA permettant de régler les modalités de versement de cette aide.

**Article 3 :**

D'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 048, CDR JB00, opération 05P051O003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2014

M. JEAN-JACQUES PUYOBRAU